

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2016

AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :

27 MAI 2016

L'an deux mille seize et le quatre juin à 8 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LADOIX-SERRIGNY, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la 1^{ère} adjointe, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme Chantal, GAUTHRAY MM. Emilien DURIGON, Gaston RAVAUT, Mmes Alexandra CAGNA, Agnès MARCHETTO, MM. Vincent LUCOTTE, Alain GEROME, Mmes Marie-Claude DURAND, Joëlle BAZOT-BOUDOT, MM. Philippe JACQUELIN, Pierre HENNINGER, Pascal MINGUET, Jérôme FOL, Laurent MURAT, Mmes Fanny GAGNEUR, Corinne GARREAU, Aline KUTTER, Sabrina MENDOWSKI, M. Pierre-François MALDANT

Secrétaire de séance : M. Vincent LUCOTTE

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire. **Madame Chantal GAUTHRAY**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et immédiatement installée.

Le Conseil Municipal a ensuite fixé à l'unanimité à CINQ le nombre des adjoints et a procédé à l'élection de ceux-ci.

Ont été ainsi élus :

M. Emilien DURIGON	1 ^{er} adjoint au Maire
M. Gaston RAVAUT	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme Alexandra CAGNA	3 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme Agnès MARCHETTO	4 ^{ème} Adjointe au Maire
M. Vincent LUCOTTE	5 ^{ème} Adjoint au Maire

Vu par Nous, Chantal GAUTHRAY, Maire de la Commune de LADOIX-SERRIGNY, pour être affiché le 10 juin 2016 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

